

## LETTRE OUVERTE

à Mme la députée, présidente du groupe parlementaire d'étude « Loi Asile et Immigration »

**Mme la députée, vous avez toute latitude pour vous rendre à Vintimille et rencontrer directement les exilés, ou à Nice pour vous enquêter de leur parcours et des conditions bien souvent de non-accueil. Vous avez toute latitude aussi pour rencontrer les associations qui travaillent à construire une solidarité indispensable, que ce soit dans la Roya ou à Nice : Vous n'avez daigné faire ni l'un, ni l'autre. Vous vous êtes bornée à proférer des déclarations hors-sol plutôt que d'aller à la rencontre de la réalité.**

Juin 2015, une « fermeture de la frontière » qui ne dit pas son nom, avec contrôle au faciès systématique en particulier à Menton-Garavan. Novembre 2015, un glissement dangereux en droit et en pratique : de la chasse au terroriste à la chasse au migrant avec la mise en place des PPA sous prétexte de lutte contre le terrorisme. De nombreux réfugiés bloqués à Vintimille (comme à Calais) sont obligés de diversifier leurs routes rendues encore bien plus dangereuses, vers une « vie qu'ils espèrent meilleure ». C'est ainsi que, confrontés directement au phénomène migratoire, **les habitants de la vallée de la Roya voient leur vie changer**, pour ne pas dire bouleversée :

- peur d'écraser quelqu'un surtout la nuit ; **contrôles au faciès** systématiques (illégaux !) en gare ou dans les trains à Breil et à Sospel, par des militaires ou gendarmes lourdement armés patrouillant jusque dans de petits villages comme Saorge ; arrivée de personnes épuisées, affamées après deux à trois jours de marche entraînant **indifférence, dénonciation ou entraide** d'abord individuelle, puis le plus souvent autour de *Roya Citoyenne* : nourriture, hébergement, soins et accès aux droits ;

- **présence des forces de l'ordre de plus en plus prégnante**, obligeant les réfugiés à prendre toujours plus de risques et maintenant une atmosphère délétère dans la vallée. *Roya Citoyenne* médiatise ce qui se passe. **Des citoyens solidaires sont arrêtés**, mis en garde à vue et jugés... **les sentences deviennent de plus en plus lourdes**, le militantisme étant considéré comme circonstance aggravante... Loin de dissuader cela suscite des vocations partout en France.

**Comment ne pas réagir, quand à Vintimille mineurs, familles avec enfants en bas âge, jeunes adultes sont dans la rue au froid en plein hiver, sans accès à l'eau l'été...**

- abris, couvertures, matériel donné, tout est détruit, les réfugiés subissent régulièrement harcèlement policier et rafles puis déportations en direction du sud de l'Italie (on les retrouve quelques jours après, envers et contre tout)...

- les bénévoles qui distribuent tous les soirs, depuis 2 ans, 200 à 800 repas par jour à Vintimille à ceux qui vivent dehors, sont eux aussi harcelés par la police et une dizaine d'entre eux ont dû passer plusieurs heures au poste de police, échappant à plus de répression grâce à l'indignation et à la mobilisation.

**Comment ne pas réagir quand, dans la vallée de la Roya :**

- on observe chasse à l'homme, arrestations, fausses déclarations des policiers français, non application de la loi... (cf. condamnations du préfet) ;

- on assiste au renvoi récurrent de mineurs à Vintimille, alors qu'étant sur le sol français, ils devraient être pris en charge par l'ASE ;

- on se heurte à l'impossibilité de faire une demande d'asile à partir de Breil (gendarmerie) et on touche du doigt les difficultés d'accès à Nice : si on arrive jusqu'à la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile sans avoir été arrêté (ce qui est en soi un exploit), on attend des semaines avant d'avoir un rendez-vous à la préfecture sans aucune prise en charge publique, et sans l'aide des associations ou des citoyens solidaires, on se retrouve à la rue. Si, espérant que ce sera mieux, on décide de faire une demande ailleurs en France, on risque de se faire arrêter et... renvoyer en Italie (cf. les arrestations en gare de Cannes juillet 2017)

Que dire de la chasse aux citoyens solidaires et des condamnations de plus en plus lourdes, le militantisme étant désormais considéré comme une peine aggravante !... Bref en notre nom, la France fait tout pour ne pas accueillir les réfugiés, de manière de plus en plus brutale, inhumaine et souvent non conforme aux lois. Elle se ferme de plus en plus à certaines catégories de population, tout en affirmant, par ailleurs, lutter contre le racisme.

**Et maintenant ?** Dans la vallée il y a moins de migrants, on les retrouve notamment dans le Briançonnais où ils prennent de plus en plus de risques (heureusement il y a aussi de nombreux citoyens solidaires. Cela ne fait que déplacer le problème).

Les demandes d'asile des « Dublinés » (sic) vont devoir se faire à Marseille, selon **l'arrêté du 20 décembre 2017, ciblant la région PACA et les Hauts-de-France** comme « *portant expérimentation de la régionalisation de la procédure de détermination de l'État responsable de l'examen de la demande d'asile* », les préfets du Bouches-du-Rhône et du Nord étant seuls compétents en matière de procédure Dublin. Comment ? Personne ne le sait. Qui prendra en charge les trajets des réfugiés ? Qui les accompagnera dans leurs démarches ? Ne va-t-on pas accentuer les problèmes de prise en charge alors qu'il semble plus facile d'être au plus près des demandeurs et de répartir la gestion des réfugiés sur tout notre territoire ?

Le **projet de loi asile-immigration** a déjà largement été commenté en négatif par les associations, les professionnels et le Défenseur des Droits Jacques Toubon : nous nous associons pleinement à ces critiques.

**Pourtant il suffirait de presque rien... :**

- **regarder d'une manière positive le phénomène migratoire** : ouverture, « sang neuf », diversité, destinée humaine universelle (nos origines...)... plutôt que d'instiller la peur ou la haine de l'autre, et prendre notre part dans l'accueil des migrants plutôt que de chercher à les renvoyer dans d'autres pays déjà surchargés (1 million de réfugiés au Liban pour 4 millions d'habitants, et vous proposez de recevoir 10 000 personnes en 2 ans !)
- **permettre à chacun de faire sa demande d'asile dans le pays de son choix** : stop au « dublinage » ; l'examiner en conscience, plutôt qu'avec l'idée d'augmenter les Obligations de Quitter le Territoire Français.
- utiliser l'argent investi dans la « sécurité » et le contrôle pour **organiser un véritable accueil** : hébergements publics pérennes, logement chez l'habitant (réglementé et dédommagé), accès à la formation, à des soins médicaux et psychologiques, participation à des travaux d'intérêt général
- faciliter les allers et retours des étrangers en situation régulière : beaucoup ont tellement peur de ne pas pouvoir revenir légalement qu'ils restent (nous nous pouvons le faire, pourquoi pas eux ?)
- cesser de remettre en cause la minorité par des tests osseux erronés et donner plus d'argent aux Conseils Départementaux pour une prise en charge réelle des Mineurs Non Accompagnés : nourriture, logement mais aussi études, prise en charge éducative, psychologique, accès à la santé...
- arrêter le harcèlement et la poursuite des citoyens solidaires qui ne sont en aucun cas des délinquants ;
- **Encourager les initiatives de rapprochements migrants/population** ... Bref tout faire pour bien vivre ensemble plutôt que de générer haine et violence. C'est possible : la France a été capable en 1938 d'accueillir 500 000 réfugiés espagnols !

**C'est un formidable défi qui mettra en cohérence les pratiques publiques avec la devise de la République française. Relevons-le !**

Le 19/2/2018, *Roya citoyenne*

